

Vacances d'été au chalet :

Les vacances ont débuté au chalet avec le stage CEMEA formant des "moniteurs" de colonies de vacances. Ils sont très contents de leur séjour (22 personnes au total) et demandent à revenir l'an prochain aux mêmes dates.

Du 14 au 21 juillet s'est déroulé un stage travaux en petit comité (entre 6 et 10 participants actifs) mais très intense: La salle de bains est entièrement terminée, tous les murs étant peints et les innombrables tuyaux cachés par une frise en bois finement décorée. La salle de jeux hérite d'un coin salon avec deux fauteuils et un canapé bas sortis des mains magiques de Christine, complétés par un coffre-siège dans la niche peinte aux couleurs des astronomes. La troisième chambre a été repeinte: Deux murs blancs, deux murs bleu gris et portes et autres en vert amazonie. On l'a débarrassée de sa cuisinière et mis à la place une armoire. On a aussi supprimé les traverses de renforcement sur les tables du séjour qui empêchaient de s'asseoir, on les a renforcé autrement et on a changé les deux plateaux de table les plus abimés. Enfin, il y a eu un coup de peinture dans le hall des poubelles et Jean-Pierre, arrivé sur le tard, a peint en blanc à lui tout seul presque tout le couloir entre les deux dortoirs. Pour compléter tout ça, nous sommes allés chez Roland Pons à Aiguilles pour chercher tout ce dont il fait don au chalet (un grand merci à Roland): une dizaine de lits métalliques superposables (pour le moment stockés dans la grange), une dizaine de matelas en bon état avec leur housse, des couvertures, un gros lave-vaisselle de collectivité en état de marche. Il nous propose aussi de récupérer un système complet d'alerte incendie assez récent (centrale de contrôle + détecteurs de fumée) et on fait une étude technique pour voir si c'est intéressant.

Fin juillet le chalet a accueilli les musiciens de Musiqueyras, festival qui prend de l'ampleur avec de nombreux volontaires participant à son organisation et un public de plus en plus nombreux. Les musiciens étaient ravis de se retrouver ensemble au chalet.

A suivi le stage de chant polyphoniques où se sont retrouvés en grand nombre(30) les groupes de Damien et Paule. Belle ambiance! Sur les deux stages de jazz qui étaient prévus, nous n'avons pu en maintenir qu'un seul avec 7 stagiaires et Christian brun comme professeur. Entre deux séances intenses de travail, nous avons pu voir le Brique-Froid couvert de neige jusqu'à la Montette (pendant quelques heures...) et avons terminé par un petit concert qui a attiré pas mal de monde de l'extérieur. Après le 11 août, la fréquentation du chalet a été très réduite.

Conclusion: En dehors des stages, très peu de monde vient au chalet l'été alors que c'est là qu'il est le plus agréable. De manière générale, la fréquentation individuelle est en baisse cette année à toutes les périodes.

Projet d'aménagement du chalet:

L'AG 2007 devra prendre des décisions concrètes sur ce projet qui a été adopté en novembre 2006. En effet, l'appartement de second est vide depuis plus d'un an et demi et il serait temps de s'y mettre!

Rappel de l'AG 2006:

Les dortoirs sont conservés en réduisant le nombre de lits, en particulier dans le dortoir carré afin d'y créer vers les fenêtres un « coin salon »

Les chambres du premier étage et celles de l'appartement du second sont intégrées à la structure officielle du chalet (6 chambres au total). Cela nécessite certains travaux: au minimum cloisonnement de la cage d'escalier, isolation des plafonds du second étage, installation de radiateurs pour les chambres du second.

Une nouvelle salle commune est créée au second étage par extension de la salle de séjour de l'appartement sur toute la largeur correspondant au balcon (superficie égale à celle de la salle de ping-pong). Un escalier nouveau est construit pour accéder à cette salle commune depuis le premier étage dans le couloir entre les dortoirs (nous avons fait des mesures au stage travaux: Il y a la place en prenant 3 m² sur le petit dortoir pour la réalisation de l'escalier.)

Les questions à débattre cette année :

- 1) Faisons-nous le projet d'aménagement du chalet en restant en 4^{ème} catégorie qui permet d'accueillir des groupes de mineurs mais est beaucoup plus contraignante au niveau sécurité?

La question mérite d'être posée car, sur les dix dernières années, nous n'avons accueilli comme groupe de mineurs qu'une fois trois jours une classe d'un collège de Gap (à vérifier si vous vous souvenez d'autres choses). Si nous restions en 4^{ème} catégorie, les travaux supplémentaires seraient au minimum l'installation de détecteurs de fumée dans les chambres et dortoirs avec une centrale de sécurité, l'installation d'extracteurs de fumée dans les cages d'escalier menant au second étage (cher !) et des isolations anti-incendie renforcées en de nombreux endroits. [Pour ma part, je suis favorable à l'abandon provisoire de ce classement qui n'est plus utilisé et entraînerait des surcoûts importants]

- 2) Une fois cette décision prise, il faut discuter des priorités et du phasage des travaux. Voici une liste non exhaustive :

Pour l'intégration des 6 chambres (3^{ème} catégorie) :

- pose de radiateurs dans les chambres du second par extension du réseau existant
- cloisonnement de l'escalier au niveau du premier étage (1200€ avec porte coupe-feu)
- isolation thermique (et pare-feu éventuel) des plafonds des chambres du second étage. (environ 4000€ si coupe-feu M1)
- Pose de double vitrages pour les chambres. (4700€ pour toutes les fenêtres du second étage)

Pour la nouvelle salle commune du second étage, on pourrait demander à Clément, tout jeune architecte connaissant le chalet, de nous faire une étude. Dans tous les cas, ce sont des travaux relativement importants : Pose de baies vitrées, cloisons, radiateurs, construction d'un escalier, aménagement. Les finitions pourraient se faire lors d'un stage travaux.

Autres travaux possibles : rénovation des petites salles de bain au premier et second étage, pose généralisée de double vitrages, extension de la cuisine par intégration du bureau, extension de la terrasse, changement de la chaudière.

- 3) Dernier point : Le calendrier et le financement. Demandons-nous un prêt ? Quel montant maximum ? Comment organisons-nous les travaux ? Quelles demandes de subvention ?